



ARC ÉNERGIES MAURIENNE

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

N°2024-007

Séance du 20 mars 2024

Le vingt mars deux mille vingt-quatre à 18 heures 30, Le comité syndical s'est réuni 50, place de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard BORDON.

Les membres du comité syndical présents :

Gérard BORDON, Noël LACROIX, Jean-Claude CHAPPELLAZ, Jean-Michel STASIA, Philippe OLIVE, Mathilde SONZOGNI, Martine MARTY, Philippe BOST, Romain CUGNET, Martine REFFET, Martine POLTRON.

Absents excusés : Robert SAILIS, José ACEBEDO CANDIL, Annie BONNIVARD, Abdelhamid BELHADDAD, Charles COSTEL, Isabelle BIETRIX, Philippe GIRARD.

Absents non excusés :

Secrétaire de séance : Philippe OLIVE

Date de Convocation : 13 mars 2024

Membres en exercice : 18

Présents : 9

Votants : 9

MARCHÉ DE LIAISON SAINTE MARIE DE CUINES / SAINT AVRE

Monsieur le Président relate au conseil syndical le déroulement de l'ouverture des plis, et expose les choix effectués en fonction des critères demandés, des délais de réalisations et des prix proposés dans le cadre du marché.

Le Conseil Syndical après en avoir délibéré :

9 voix pour

0 voix contre

DÉCIDE de retenir le groupement d'entreprise ELECTRA SAVOIES/MARTOIA pour un montant de marché de 159 018.00 €HT

APPROUVE la réalisation des travaux, attribue le marché pour la liaison Sainte Marie de Cuines/Saint Avre

- D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces s'y rapportant.

Des crédits nécessaires sont prévus au budget primitif.

Pour extrait conforme,

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an ci-dessus.

Le Président
Gérard BORDON

SIVU
ARC ÉNERGIES MAURIENNE
50, Place de la Mairie - 73130 SAINT AVRE
Tel : 04.79.56.28.56 / Fax : 04 79 56 59 55
Email : info@arc-energiesmaurienne.fr
SIRET: 200 090 343 00018
Numéro TVA intra : FR 39 200 090 348